



Déclarations de planification

Version 2

brm / 3 mars 2023

CHA 7 2020.STA.1875 Évolution démographique dans le canton de Berne. Rapport sur la mise en œuvre du postulat 184-2019 déposé par la Commission des institutions politiques et des relations extérieures (CIRE)

Auteur-e	Proposition	+ / ++ - / --
CIRE (Gabi Schönenberger)	1. Recommandation 1 : Le canton de Berne valorise le potentiel offert par la main-d'œuvre indigène à l'aide de mesures supplémentaires, en particulier en faveur des femmes. Le canton continue en outre d'optimiser l'intégration des personnes issues de la migration sur le marché du travail et améliore durablement la compétitivité des travailleuses et travailleurs âgés. Ainsi, la participation à la vie active devrait augmenter et la pénurie de personnel qualifié s'atténuer.	+
PS-JS (Gabi Schönenberger)	1a. Recommandation 1 Chiffre 3.3.2 : le Conseil-exécutif et la Chancellerie d'État prévoient des mesures pour améliorer la qualité, la quantité et l'accessibilité des données, en particulier dans la politique sociale et la politique familiale ainsi que dans les domaines de la santé, du logement, de l'énergie, de l'économie et du travail.	-
CIRE (Gabi Schönenberger)	2. Recommandation 4 : Le canton de Berne donne suite au mandat d'encouragement de l'offre de logements contenu dans l'article 40 de la Constitution cantonale et prend des mesures pour conserver des logements à loyer modéré, améliorer les conditions de logements insuffisantes et encourager la construction de logements à loyer modéré.	-
SP-JUSO (Roulet Romy)	2a. Recommandation 4 : Le Canton revoit l'aménagement du territoire et la législation en matière de construction afin que les loyers des logements protégés soient modérés pour les personnes âgées à bas revenus.	-